

DOCUMENT À L'USAGE DES ORGANISMES ESPACE, DES FORMATRICES ET FORMATEURS ESPACE

PRÉAMBULE À L'UTILISATION DES VIDÉOS DE FORMATION DU ROEQ 2020

Grâce à l'octroi d'une subvention non récurrente du Ministère de la santé et des services sociaux, le Regroupement des organismes ESPACE du Québec a actualisé son matériel visuel de formation (datant de 2010) afin de présenter un exemple d'atelier offert aux enfants, ainsi que de mettre à jour les pièces de théâtre. Ces vidéos de formation ont été filmées par une compagnie de Québec, Paradoxx. Le ROEQ remercie chaleureusement la participation de l'équipe d'animation d'ESPACE Chaudière-Appalaches ainsi que les enfants de la classe de 3^e année de Mme Émilie de l'école Maria-Dominique.

La vidéo de formation ayant été tournée en classe permet de montrer le déroulement d'un atelier 2^e cycle du début à la fin, le rythme d'animation, ainsi que la dynamique qui s'installe entre l'équipe d'animation et les enfants à travers les sujets abordés, la participation des enfants et leurs réactions aux situations présentées et aux questions.

Les vidéos présentant les pièces de théâtre ont été tournées sans la présence d'enfants. L'objectif était de refaire les pièces avec les textes à jour, celles-ci ayant subi de nombreuses actualisations en 10 ans.

De plus, malgré que les textes d'ateliers soient uniformes d'une région à une autre, il est important de se rappeler que certaines irrégularités constatées dans le vidéo peuvent être dû à des glissements ou à des façons de faire qui diffèrent d'une région à une autre sans altérer le texte d'animation. Il est donc nécessaire d'être clair sur la façon de faire uniforme pour tous les organismes ESPACE de donner les ateliers pour enfants et de souligner que le vidéo comporte des irrégularités. Il est important de se fier aux informations contenues dans le cartable des textes d'ateliers adoptés par le ROEQ et à la Base d'unité. Une attention particulière sera accordée au risque de glissement et à l'intérêt de revoir régulièrement le texte original, afin de s'y coller au maximum.

Pour visionner les vidéos et les télécharger au besoin, suivez le lien Google Drive suivant :

https://drive.google.com/drive/folders/1NDjT1a4xbZX3jIVs_Hqclt25RHmZqkDd?usp=sharing

Bon visionnement !

Irrégularités constatées dans le vidéo de formation

En général :

- Lors des jeux de rôles ou les enfants gardent leurs droits : démontrer plus d'affirmation et d'assurance, dans la voix, le visage et la posture physique.
- Ne pas changer le ton de la voix dans les jeux de rôles, afin d'éviter de caricaturer une voix d'enfant.

Formation 1 : Atelier 2^e cycle du primaire au complet (animation principale et jeux de rôle) avec la présence d'enfants

Positionnement des enfants :

- À des fins de tournage, les enfants ont été placés en rangées. En temps normal, ceux-ci sont placés en demi-cercle, devant les animatrices.

Positionnement des animatrices :

- Les co-animatrices sont assises près de l'animatrice principale. Il n'y a pas d'uniformité quant au positionnement des co-animatrices. Certains organismes se placent à côté de l'AP, alors que d'autres se placent près des extrémités du demi-cercle d'enfants. À spécifier éventuellement.

Introduction

- La distribution des autocollants se déroule comme prévu dans le texte. Certains organismes écrivent d'avance les noms des enfants et en font la distribution à ce moment.

Droits des enfants

- Démonstration du geste de la force : pour l'instant, il n'y a pas de façon de faire uniforme décrite dans les textes.
- Lorsque l'A.P. présente la première mise en situation, elle dit que les animatrices ont le même âge qu'eux (le groupe d'enfants) plutôt que de dire qu'elles ont 9 ans (par exemple).
- Dans l'intro de la mise en situation, il n'est pas spécifié que ça se passe dans la cour d'école, seulement que c'est la récréation.

Un enfant qui se fait enlever ses droits par un autre enfant : intimidation

- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce (manque certains bouts de répliques).

Retour sur la pièce

- Petit glissement concernant la cyberintimidation.
- L'A.P. parle de la notion de « chicane », qui ne fait pas partie du texte d'animation, mais c'est pour répondre à une question d'un enfant.

Un enfant qui protège ses droits face à un autre enfant : intimidation

- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce (manque certains bouts de répliques).

Introduction à l'autodéfense

- L'animatrice attrape l'A.P. par-derrière, au cou. Il s'agit d'une particularité régionale. La démonstration de l'autodéfense n'est pas uniforme d'une région à l'autre.
- L'A.P. parle souvent au « tu » alors que le texte est écrit au « vous ».

Au sujet des personnes connues

- L'A.P. n'est pas textuelle au début de cette partie. Certaines choses sont ajoutées dû à la prise de parole d'un enfant.
- L'A.P. dit « photos » au lieu « d'images ».

Retour sur la pièce d'un enfant qui se fait enlever ses droits par un adulte connu : voisin

- Quelques petits ajouts de la part de l'A.P. qui ne change pas le sens du texte d'animation.
- La stratégie de demander de l'aide à des amies-amis ou à d'autres enfants n'est pas nommée.

Un enfant qui protège ses droits face à un adulte connu : le voisin

- L'A.P. et les enfants se trouvent sur le côté de la classe. Normalement, il est suggéré qu'ils s'accroupissent dans le centre du cercle des enfants et que ceux-ci courent vers Léo lorsqu'ils entendent le cri.
- Lors de la démonstration des gestes à la sécurité, à la force et à la liberté, s'assurer de les faire correctement (et non « à moitié »).

Au sujet des personnes connues

- Dans la présentation de la pièce, l'A.P. ne nomme pas que ses parents sont en train de se préparer pour partir.

Un enfant qui se fait enlever ses droits par un proche : oncle

- La mise en situation pourrait aussi se faire avec trois chaises afin de faire visuellement un sofa. Dans ce cas, la nièce glisse sur la chaise du centre lorsqu'elle se rapproche de l'oncle.

Retour sur la pièce

**À partir de cette section, on entend un bruit de fond. On dirait des chaises qui bouchent dans une autre classe, au-dessus.*

- L'A.P. parle de « touchers » alors que dans le texte on parle de « caresses et de baisers ».
- La stratégie de demander de l'aide à des amies-amis ou à d'autres enfants n'est pas nommée.

Un enfant qui protège ses droits face à un proche : oncle

- Dans le rôle de la nièce, s'assurer de bien faire ressortir les émotions mises entre parenthèses).

Retour sur la pièce

- Quelques petits ajouts de l'A.P. qui ne changent le contexte de l'atelier.
- Durant l'exercice des trois adultes de confiance, l'A.P. n'a pas demandé aux enfants s'il y en avait qui voulaient les nommer (idéalement deux enfants).

Parler à un adulte en qui on a confiance pour obtenir de l'aide : Guy

- L'animatrice qui joue le rôle de Guy dit « mon père » au lieu de « lui ».

Conclusion

- Chaque organisme a son propre aide-mémoire. Certains sont sous forme de certificats, signet, etc.
- Il n'y a pas la présentation de l'affiche laissée en classe qui résume les droits et les stratégies. Cette affiche est uniforme pour tous les organismes, mais il n'est pas obligatoire de l'utiliser.
- Concernant l'activité du dessin, certains organismes fournissent une feuille, d'autres demandent au milieu de la fournir.
- La présentation des rencontres post-ateliers est simplifiée dans le vidéo considérant les travaux du comité avis juridique présentement en cours. Il y avait le souci que le vidéo perdure dans le temps.

Précolaire

Formation 2 : Le droit de dormir

- Les animatrices font la mise en situation debout. Afin d'être au niveau des enfants, ce jeu de rôle peut se faire à la hauteur des enfants (qui sont assis par terre ou sur des chaises).
- Non textuel, manque un petit bout de réplique.

Formation 3 : Le droit de manger

- Les animatrices font la mise en situation debout. Afin d'être au niveau des enfants, ce jeu de rôle peut se faire à la hauteur des enfants (qui sont assis par terre ou sur des chaises).

Formation 4 : Un enfant qui se fait enlever ses droits par un autre enfant : intimidation

- Les animatrices font la mise en situation debout. Afin d'être au niveau des enfants, ce jeu de rôle peut se faire à la hauteur des enfants (qui sont assis par terre ou sur des chaises).
- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce (manque certains bouts de phrases ou les phrases sont inversées dans les répliques).

Formation 5 : Un enfant qui protège ses droits face à un autre enfant : intimidation

- Les animatrices font la mise en situation debout. Afin d'être au niveau des enfants, ce jeu de rôle peut se faire à la hauteur des enfants (qui sont assis par terre ou sur des chaises).
- Une animatrice ESPACE (à gauche) interprète le rôle qui serait joué habituellement par des enfants du groupe (idéalement trois).
- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce (manque certains bouts de phrases ou les phrases sont inversées dans les répliques).

Formation 6 : Des enfants qui protègent leurs droits face à un voisin : marionnettes

- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce (il y a certains ajouts de bouts de phrases et il manque des répliques).
- Les marionnettes sont cachées derrière le décor d'une maison. Il s'agit d'une particularité régionale puisqu'il n'est pas obligatoire d'utiliser de décor. Les marionnettes doivent être cachées derrière un meuble (ex. table couchée sur le côté). Le fait de ne pas utiliser de décor laisse plus de place à l'imagination des enfants.
- Lors du changement de certaines marionnettes, il est important de s'assurer de garder les pieds des marionnettes par terre et d'éviter que celles-ci « volent ».
- L'animatrice doit garder les yeux sur la marionnette qu'elle anime et non regarder l'autre marionnette ou l'animatrice qui la manipule.
- L'animatrice doit s'assurer de garder sa propre voix et de ne pas utiliser un ton enfantin.
- Une animatrice dit « gratigner » au lieu de « égratigner » à deux reprises.
- La démonstration du cri auprès des enfants doit être un peu plus longue.
- La sortie de l'inconnu se fait en arrière de la chaise de l'animatrice. La disposition de leur décor permet une telle sortie. Normalement, l'inconnu est caché derrière la table couchée.
- Les animatrices qui manipulent les marionnettes devraient prendre leur main pour démontrer l'action « d'égratigner » afin que les enfants voient bien comment faire le geste.
- À la fin, le cri est un peu long et on entend pas la réplique de l'inconnu (*«Je vais laisser ces enfants-là tranquille»*). Arrêter le cri lorsque les enfants se sont sauvés, afin de permettre de voir l'inconnu partir et d'entendre sa réplique.

Formation 7 : Un enfant se fait enlever ses droits par un autre enfant : frère/sœur

- L'animatrice dit « ma sœur » au lieu du nom de l'animatrice qui joue le rôle de la sœur (comme inscrit dans le texte).

Formation 8 : Un enfant protège ses droits face à un autre enfant : frère/sœur

- S'assurer de démontrer de l'affirmation lorsque Luc dit « non ».

Formation 9 : Un enfant se fait enlever ses droits par un proche : oncle

- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce.
- La mise en situation pourrait aussi se faire avec trois chaises afin de faire visuellement un sofa. Dans ce cas, la nièce glisse sur la chaise du centre lorsqu'elle se rapproche de l'oncle.

Formation 10 : Un enfant protège ses droits face à un proche : oncle

- Rien à dire.

Formation 11 : Parler à un adulte en qui on a confiance pour obtenir de l'aide : Guy

- Rien à dire.

1^{er} cycle**Formation 12 : Un enfant se fait enlever ses droits par un autre enfant : intimidation**

- Rien à dire.

Formation 13 : Un enfant protège ses droits face à un autre enfant : intimidation

- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce.
- On entend la voix d'une animatrice qui dit des répliques. Habituellement, ces répliques sont dites par trois enfants choisis dans le groupe. Ceux-ci restent à leur place, c'est pourquoi on ne les voit pas.

Formation 14 : Un enfant qui se fait enlever ses droits par un adulte connu : le voisin

- Rien à dire.

Formation 15 : Un enfant qui protège ses droits face à un adulte connu : le voisin

- Une animatrice ESPACE (à gauche) interprète le rôle qui est joué habituellement par des enfants du groupe (idéalement trois).

Formation 16 : Un enfant se faire enlever ses droits par un proche : oncle

- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce.

Formation 17 : Un enfant protège ses droits face à un proche : oncle

- La victime pourrait avoir une attitude un peu plus affirmative pour démontrer davantage le courage.

3^e cycle**Formation 18 : Un jeune se fait enlever ses droits par un proche : oncle**

- S'assurer de bien faire transparaître les émotions qui se retrouvent entre parenthèses (ex. mielleux, insulté, enjoué).

Formation 19 : Un jeune protège ses droits face à un proche : oncle

- Rien à dire.

Formation 20 : Une jeune se fait enlever ses droits par un jeune : relations amoureuses

- Cette pièce a été modifiée par rapport à l'ancienne. Il est à noter que les questions lors du retour de la pièce dans les anciennes vidéos ne concordent plus tout à fait avec ce qui se passe dans l'histoire.

Formation 21 : **Une jeune protège ses droits face à un jeune : relations amoureuses**

- Non textuel (certains verbes changés), mais respecte le contenu de la pièce.

Formation 22 : **Parler à un adulte en qui on a confiance pour obtenir de l'aide : Guy**

- Non textuel, mais respecte le contenu de la pièce.